

CENTRE NAUTIQUE DE BOURGOGNE
LAC DU BOURDON
89170 ST FARGEAU

Mail : presidente@voile-cnb89.org

Site : www.voile-cnb.org

AVIS de COURSE

Epreuve : COUPE RIVIERE 2017
Niveau : INTER LIGUE Grade 5A
Date : 29 Avril au 01 Mai 2017
Support / Classe : CORSAIRE et CAP CORSE
Autorité Organisatrice : Centre Nautique de Bourgogne
Lieu : Lac du Bourdon ST FARGEAU

1. **REGLES** : La régata sera régie par :
 - 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV 2017-2020),
 - 1.2 les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
 - 1.3 les règlements de série des 2 classes,
 - 1.4 le présent avis de course, les IC et leurs annexes.

2. **PUBLICITE** : En application de la Régulation 20 de l'ISAF, telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie par l'autorité organisatrice.

3. **ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION**
 - 3.1 La régata est ouverte aux Corsaire (DL et JOG) et aux Cap Corse conformes à leur règlement de série et dont les propriétaires sont à jour de leur cotisation 2017.
 - 3.2 **Les bateaux admissibles doivent s'inscrire en remplissant le document joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription à l'adresse indiquée au plus tard le 20 avril 2017.**
 - 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence FFVoile COMPETITION valide ou leur licence FFVoile valide accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité,
 - leur certificat de conformité.
 - 3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF
 - le certificat de jauge ou de conformité
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'1,5 million d'Euros
 - un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant
TOUTES	20€ / bateau

Le montant du repas des équipages du dimanche soir (18 € par personne) est à rajouter aux droits d'inscription.

5. PROGRAMME

5.1 Samedi 29 avril de 10 H à 13 H 30 : Accueil des participants et confirmation des inscriptions. A 19 H : Apéritif au club.

5.2 Jours de course :

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement
29 avril	15 H
30 avril	10 H
	20 H Repas des Equipages
1 ^{er} mai	10 H
	15 H Remise des prix

5.3 Le dernier jour de la régates, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 13 H.

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront affichées selon la prescription fédérale.

Les annexes aux IC seront disponibles à la confirmation des inscriptions.

7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type construit (épingle ou banane). Un raid pourra être lancé en fonction des conditions météo.

7.2 L'emplacement de la zone de course est le Lac du Bourdon.

8. CLASSEMENT

8.1 2 courses devront être validées pour valider la compétition.

8.2 Un seul classement en temps réel est établi pour les 2 classes.

10. LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régates sauf autorisation écrite préalable du comité de course.

11. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit pas faire de transmission vocale ou de données ni recevoir de communications vocales ou de données qui ne soient pas recevables par tous les bateaux.

12. PRIX

Un prix au premier, deuxième et troisième du classement général.

La FONFON CUP sera remise à la première féminine.

13. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou

de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

14. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Portique de mise à l'eau à disposition des concurrents.

Places aux pontons réservées.

Inscriptions : 20 Euros par bateau.

Préinscriptions recommandées pour l'organisation de l'accueil. (document joint)

Plan d'accès : Voir sur notre site www.voile-cnb89.org

Repas des équipages dimanche soir au club house :

- 18 € par personne

Des possibilités d'hébergements sont disponibles sur les sites :

1. www.lametairiegourmande.fr
2. www.lesgrilles.com
3. www.hotels-de-puisaye.com
4. www.relaisduchateau.fr
5. eustachedominique@gmail.com

Contacts :

CHRISTIANE DINE presidente@voile-cnb89.org

COUPE RIVIERE CAP CORSE ET CORSAIRE
29 AVRIL AU 1 MAI 2017
CNB Lac du Bourdon
89170 ST FARGEAU

BULLETIN DE PREINSCRIPTION

- Type de bateau : N° de voile :
- Cap Corse
 - Corsaire
- Nom du bateau :
- Autorisation de publicité individuelle : oui - non

SKIPPER	EQUIPIER 1	EQUIPIER2
----------------	-------------------	------------------

Nom
Prénom
Date de naissance
Ville
Code postal
N° de licence
N° de club
Nom de club
E- mail
Panier repas livrés sur l'eau
Dimanche (6€)
Nombre total de repas (18€)

Je m'engage à me soumettre aux règles de course à la voile et à toutes les autres règles qui régissent cette épreuve.

Une place au ponton sera réservée à réception de la pré-inscription.

Date :

Signature :

La pré-inscription est à transmettre au plus tard le 20 avril 2017. Règlement à l'inscription.
Par mail : presidente@voile-cnb89.org
Par courrier : Diné Christiane 19 , rue des vignes 89240 CHEVANNES